

# Fiche inscription 2017-2018



Nom de l'enfant:..... Prénom: .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Né(e) le : ..... A : .....

Email : .....

Tel. fixe : ..... Tel. portable : .....

Nom, prénom du père : Téléphone urgence père :

Nom, prénom de la mère Téléphone urgence mère :

Photo d'identité

**Si déjà plongeur** : N° de licence : .....

Niveau plongeur : ..... Nbre de plongées : ..... Date dernière plongée : .....

**Cotisation 160 Euros** comprenant la licence FFESSM (Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins) et l'assurance individuelle complémentaire (Loisir 1).

Souhaitez-vous un reçu pour votre inscription

**Abonnement à la revue SUBAQUA** : 6 numéros (26€)  12 numéros (49€)

**Renseignements divers** :

L'enfant est-il allergique à l'aspirine ? Oui  Non

Autre(s) allergie(s) connue(s) : .....

*Conseil santé : Certains médicaments sont contre-indiqués pour la pratique de la plongée sous-marine. Nous recommandons de vérifier auprès de votre médecin traitant la compatibilité des médicaments prescrits avec la pratique de ce sport, et d'informer l'équipe des moniteurs des éventuelles limitations préconisées par celui-ci.*

**Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de la Section Plongée.**

Date et Signature : .....

**USP plongée** club affilié à la FFESSM n° 07910061

**Contact** : Alain BALDACH, Tél. : 06 79 58 42 87, E-mail : alain.baldach@orange.fr

**Subaquacub de Villebon** club affilié à la FFESSM n°079100493

**Contact** : Franck CHENIVESSE Tél. : 06 78 30 71 96 E-mail : chchenives@numericable.fr,

**[www.usp-plongee.com/plongee-jeunes/](http://www.usp-plongee.com/plongee-jeunes/)**

# Fiche inscription 2017-2018



## Autorisations Parentales

Je soussigné,.....père, mère, tuteur légal de l'enfant ..... autorise celui-ci à faire un baptême et pratiquer la plongée Sous-marine au sein du club USP plongée jeunes.

Je soussigné, .....père, mère, tuteur légal de l'enfant..... autorise le club plongée jeunes à donner ou faire donner tous les soins utiles à mon enfant y compris une évacuation par les services de secours vers un centre hospitalier.

Je soussigné, .....père, mère, tuteur légal de l'enfant..... autorise le club plongée jeunes à faire apparaître sur le site sécurisé de la section les photographies prises au cours de l'année et du séjour de fin de saison.

J'autorise / n'autorise pas / mon enfant à quitter seul l'enceinte de la piscine de l'école Polytechnique. \*

\*Rayer la mention inutile

# Fiche inscription 2017-2018



## Inscriptions :

Une inscription n'est valable que si tous les documents demandés sont remplis et la cotisation réglée. Une attention particulière est portée à la visite médicale correspondant à votre activité. **L'accès au bassin n'est possible qu'aux adhérents en possession d'une visite médicale de moins de un an.**

## Assurance :

Les cotisations incluent la licence FFESSM, avec l'assurance individuelle complémentaire **Loisir 1**. Pour obtenir plus d'informations ou des garanties étendues, contacter le secrétariat du club.

*Conseil assurances : La section attire l'attention de ses adhérents sur l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne offrant des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Il est rappelé par exemple que lors d'accident sans tiers responsable (ex. atteinte d'une oreille, accident de décompression, ...) la victime ne peut prétendre à aucune indemnité ni remboursement sauf à justifier d'un contrat d'Assurance Individuelle Accident intégrant l'activité et en cours de validité.*

## Montant des cotisations :

Le montant de la cotisation comprend : la License FFESSM (24,80 €) + l'assurance individuelle loisir 1 (20 €) + dans le cas de passage de niveau la carte de niveau (12 €). Si le plongeur justifie d'une assurance individuelle couvrant la plongée, le prix de l'assurance individuelle loisir 1 sera dégrevé de la cotisation.

Plongeur mineur (- de 18 ans au 02/10/2017)

**160 €**

## Documents à fournir :

- **Photocopie** du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée de moins de 3 mois  
Pour un mineur : délivré par **un médecin fédéral obligatoirement**  
**(gardez l'original)**
- Pour un mineur : une autorisation parentale
- La fiche d'inscription remplie et signée
- Un chèque correspondant au montant de la cotisation, libellé au nom de « *USP PLONGEE* »

## Horaires et lieux des séances

Le jeudi de 18h30 à 20h15 : entraînement section jeunes à Polytechnique

## Matériel :

Le matériel de base, que vous devez acquérir, se compose d'un masque, de palmes et d'un tuba. Le club met à votre disposition le reste du matériel : les blocs, les gilets stabilisateurs ainsi que les détendeurs. Ce matériel représente un coût non négligeable, merci d'en prendre soin.

## Rentrée :

**La réunion de pré-rentrée sera organisée mardi 26 septembre** pour présenter le déroulement de l'année. La reprise des entraînements aura lieu **jeudi 5 octobre 2017 pour les enfants à la piscine de Polytechnique.**

Le planning des activités sera disponible dès la rentrée sur le site du club ([www.usp-plongee.com](http://www.usp-plongee.com)).

**Dossier à rendre au secrétaire ou à expédier par courrier dès que possible pour le bulletin d'inscription et la cotisation, et dès septembre pour la visite médicale.**

**Julien Perraud  
24 Résidence du Parc d'Ardenay  
91120 Palaiseau**

**LA LICENCE NE SERA DELIVREE QUE LORSQUE LE DOSSIER D'INSCRIPTION SERA COMPLET.**